



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
DU 20 OCTOBRE 2022**

35

Conseillers en exercice : 19

Présents : 10

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 5

Votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 20 octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie – Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Stéphane BACHELET, Maire.

Date de la convocation : lundi 17 octobre 2022

Date d'affichage : lundi 17 octobre 2022

Etaient présents : Patricia SOULEYREAU, Vincent THIBAUT, Isabelle LECLERC, Josiane DUPUIS, Eddy BACHELET, Miguella SABAS, Luc PETE, Laurie SOULEYREAU, Clément BRARD, Loriane DUSAULCY.

Absents ayant donné procuration : Alain LENOIR donne pouvoir à Isabelle LECLERC, Karine PARIZY donne procuration à Eddy BACHELET, Christophe PARIZY donne procuration à Vincent THIBAUT, Corinne REVEL donne procuration à Josiane DUPUIS.

Absents excusés : Stéphane BACHELET, Eloïse PREUDHOMME, Thierry MASSON, Elisabeth CAFFIN, Jean-Jacques LOZE.

Secrétaire de séance : Eddy BACHELET

Elisabeth CAFFIN a quitté l'assemblée à 19h10 avant l'ouverture de séance.

Clément BRARD est arrivé à 19h15, Miguella SABAS est arrivée à 19h20.

La séance est ouverte à 19h20, une fois que le quorum est atteint.

Délibération n° : 0067/2022

Objet : APPROBATION DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE CONCERNANT LA PREMIERE PARTIE DE L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX – RUE DE PARIS

Le Maire explique sa volonté de faire enfouir les réseaux d'électrification en 2023.

En effet, suite à la construction du collège, il conviendra de faire une réfection de la route, prise en charge par le département.

La municipalité souhaite profiter de cette réfection pour lancer l'enfouissement des réseaux sur cette partie comme indiqué sur le plan en annexe (partie 1).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité.

APPROUVE la convention de transfert,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Isabelle LECLERC précise qu'elle vote pour à la seule condition que les projets : vidéoprotection et réhabilitation du logement en salle de classe soient repoussés ultérieurement.

Patricia SOULEYREAU affirme que ses projets ne seront pas inscrits au budget 2023.

La séance est levée à 19h45